



VERTAMBOZ (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vertambeau, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton, perception et bureau de poste de Clairvaux ; à 4 km de Clairvaux et 23 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 520^m.

Le territoire est limité au nord par Charézier, au sud par Bissia, Clairvaux, Cogna, à l'est par Uxelles, à l'ouest par le Drouvenant et la Sirène qui le séparent de Charézier et de Bissia. La Grange du Planet, la Clouterie et la Forge font partie de la commune.

Il est traversé par l'ancienne route de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent ; par les chemins vicinaux tirant à Charézier, au Pont-de-Poitte et à Uxelles ; par le Drouvenant et ses canaux de dérivation, la Sirène, le bief de Taraillet qui y prend sa source et le ruisseau de Tarabief.

Le village est situé dans la Combe-d'Ain, sur la rive droite du Drouvenant. Les maisons sont généralement groupées, construites en pierre et couvertes en tavaillons. La plupart n'ont qu'un simple rez-de-chaussée. On y remarque la forge, la belle maison de M. de Rivoire et celle de M^{me} Vuillaume, flanquée de deux tours.

Population : en 1790, 252 habitants ; en 1846, 277 ; en 1851, 290, dont 140 hommes et 150 femmes ; population spécifique par km carré : 43 habitants ; 64 maisons ; 74 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Andoche. Paroisse de Clairvaux.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7380 à 7387, 3 E 8305, 3 E 10815 à 10817 et 3 E 12855. Tables décennales : 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1127 et 1128, 2 Mi 1205, 2 Mi 1941, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent pour être domestiques ou ouvriers dans les villes.

Cadastre : exécuté en 1832 : surface territoriale, 666^h divisés en 1016 parcelles que possèdent 129 propriétaires, dont 40 forains ; surface imposable, 655^h, savoir: 216 en terres labourables, 209 en bois, 171 en pâtures, 52 en prés, 3^h 31^a en jardins, 2^h 27^a en sol et aisances de bâtiments, 1^h 94^a en gravières, d'un revenu cadastral de 5.381 fr. ; contributions directes en principal, 1.289 fr.

Le sol, très accidenté et fertile, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du foin et un peu de fourrages artificiels.

On importe le tiers des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour 0/0.



On élève dans la commune peu de chevaux, des bêtes à cornes et quelques porcs qu'on engraisse.

On trouve sur le territoire d'abondantes sablières et gravières, de la pierre à bâtir et de taille de qualité inférieure, de la pierre à chaux et des carrières de marbre non exploitées.

Les habitants fréquentent les marchés de Clairvaux. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, les produits de la fromagerie et les travaux dans les usines du voisinage.

Il y a un châlet dans lequel on fabrique annuellement 4.500 kg de fromages façon Gruyère, 3 aubergistes, 1 moulin à farine à deux tournants avec une scierie mécanique à une lame, 1 battoir à grains à manège, 2 maîtres-maçons et 1 voiturier.

Clouterie et forge : M. Lemire aîné établit en 1812, à Vertamboz, sur la rive droite du Drouvenant, une clouterie mécanique à froid, dont l'invention lui valut une médaille d'honneur à l'exposition publique de l'industrie française. Cette usine est exploitée actuellement par MM. Guyénard, qui y ont annexé une forge.

Biens communaux : une chapelle ; une maison commune bâtie en 1853, qui contient la mairie, une cave pour les fromages, le logement de l'instituteur et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 garçons et 30 filles ; une fontaine avec abreuvoir ; une place publique ; une jolie promenade emplantée de tilleuls et 363^h 72^a de pâtures, gravières, murgers, terres et bois, d'un revenu cadastral de 831 fr.

Bois communaux : 204^h 60^a ; coupe annuelle, 6^h 13^a.

Budget : recettes ordinaires, 1.938 fr. ; dépenses ordinaires, 1.937 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Vertamboz est situé près du confluent du Drouvenant et de la Silène. Son voisinage de Clairvaux, bourgade importante dès les temps celtiques, dut y appeler de bonne heure des habitants, et cependant aucun titre ne prouve que sa fondation soit antérieure au XII^e siècle.

Seigneurie : Ce village dépendait de la baronnie de Clairvaux et n'en fut démembré qu'en 1312, pour former, avec le château de Saint-Sorlin, Charézier, Charcier, Auge et autres lieux, l'apanage de Nicole, fille de Humbert, sire de Clairvaux, et épouse de Hugues II, sire d'Usie. Les princes de Bauffremont en furent les derniers seigneurs. Le domaine utile fut acquis, en 1807, par M. Noël-Nicolas-Ménil Lemire, ancien capitaine de vaisseau, qui mourut à Vertamboz le 27 février 1837.

Fief de prévôté : Une branche cadette de la maison de Binans reçut en fief la prévôté de Vertamboz, à laquelle était attaché un domaine qui comprenait près de moitié du territoire et la moyenne et basse justice sur une partie du village. *Aymon* de Vertamboz vivait en 1168 et eut pour fils *Aimé* et *Roland*.

Jean de Vertamboz, damoiseau, vendit, en 1287, à Humbert, sire de Clairvaux, son fief de Barésia. On trouve ensuite *Guyenet* de Vertamboz en 1327, *Hugues* en 1339, et *Etienne*, fils de Vaucher de Vertamboz, en 1390. *Marie* de Vertamboz était, en 1473, l'épouse d'*Etienne* de Saint-Mauris. Ce fief passa, au XV^e siècle, dans la famille de Sugny de Montmorot. *Adrien* de Sugny le donna, vers l'an 1576, à *Antoine* de Reculot, son neveu, seigneur de Villers-les-Bois.

Claude-Jean-Baptiste de Reculot, petit-fils d'*Antoine*, ayant dissipé sa fortune, ses biens furent vendus par décret, en 1659, au parlement de Dole. *Louis*, baron de Saint-Germain, colonel d'un régiment de 1000 chevaux, général de bataille et seigneur de Courlans, Chavannes et la Tour-de-Culay, se rendit adjudicataire du fief de Vertamboz.

Claude-Joachim de Saint-Germain, fils cadet de cet acquéreur, eut dans son lot, en 1667, Vertamboz, Largillay et Chavannes, et laissa pour héritier *François-Gaspard* de Saint-Germain, son fils, lieutenant-

colonel d'infanterie, père de *Claude-Louis*, comte de Saint-Germain, né le 13 avril 1707 au château de Vertamboz, feld-maréchal des armées du roi de Danemarck, lieutenant-général des armées du roi de France, mort ministre de la guerre le 10 janvier 1778.



Châteaux : Il existait deux châteaux à Vertamboz : l'un appartenait aux princes de Bauffremont, qui se qualifiaient de seigneurs de Vertamboz ; l'autre fut possédé et habité successivement par les familles du nom de Vertamboz, de Sugny, de Reculot et de Saint-Germain. Ils ont été démolis tous deux depuis la révolution.

Ermitage : Entre Charcier et Vertamboz, dans le lieu dit à *l'Érmitage*, s'élevaient en effet un ermitage et une chapelle dédiés à saint Jean-Baptiste. Les habitants de Vertamboz constituèrent, en 1676, une rente annuelle de 10 livres en faveur du curé de l'église Saint-Nithier de Clairvaux, à charge de célébrer certains offices dans la chapelle.

Cet ermitage est démoli ; son emplacement appartient à M^{me} Vuillaume.

Chapelle : La chapelle de Vertamboz, dédiée à saint Andoche, dont on célèbre la fête le 24 septembre, est située au sud du village et se compose d'une nef voûtée en ogive et d'un sanctuaire se terminant en hémicycle. La façade principale est couronnée par une arcature dans laquelle est suspendue une cloche. Le curé de Clairvaux célèbre les offices divins dans cette chapelle le jour de la fête patronale et deux ou trois fois dans le cours de l'année.